

ENTREPRISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FER GENÈVE
Des choix de société importants PAGES 6-7



ROMANDE

PUBLICATION
DE LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES ROMANDES
GENÈVE

Le journal des entreprises en Suisse romande | Créé en 1933 | Vendu par abonnement, 65 francs par an | www.entrepriseromande.ch | Numéro 3269 | 10 mai 2019
JAA 1211 GENÈVE 11

Soutenir la RFFA!



VÉRONIQUE
KÄMPFEN
Rédactrice en chef

Nonante millions de francs. A en croire une infographie parue dans *La Tribune de Genève* mercredi, c'est ce que perdraient les communes genevoises si la réforme de l'imposition des entreprises (RFFA) est acceptée en votation le 19 mai. Horreur!, se dit-on. Si on se donne la peine de lire l'article, ce montant est, en quelques lignes, ramené à 44 millions de francs. Cette diminution drastique est due à la rétrocession que la Confédération donnera aux cantons pour adoucir les effets de la réforme. Et ce que ne dit pas l'article, c'est que les communes genevoises ont fait 133 millions de bénéfices en 2016 et 98 millions en 2017. Les comptes 2018 sortiront avant l'été et devraient largement excéder ces chiffres. Perdre 44 millions ne devrait donc pas faire trop peur aux communes, d'autant plus qu'il s'agit d'une simulation statique, qui ne prend pas en compte les effets positifs de la réforme, qui devrait rapidement profiter aux recettes de l'Etat et des communes.

La RFFA est, il faut le rappeler, soutenue par les communes et les villes, ce qui n'était pas le cas lors du précédent projet de réforme, RIE3, refusé entretemps. La situation a complètement changé. Ces acteurs importants au niveau économique et social ont été entendus; les solutions proposées par la Confédération les ont convaincus de soutenir RFFA. Cette réforme, essentielle tant sur le plan fédéral que cantonal, vise à rétablir une équité fiscale entre les entreprises. Aujourd'hui, dans tous les cantons de Suisse, deux taux d'imposition sur le bénéfice sont appliqués. A Genève, les entreprises imposées au taux ordinaire le sont à 24,2%, alors que celles qui bénéficient de statuts fiscaux le sont en moyenne à 11,6%. Il en résulte une inéquité qui sera corrigée avec l'application d'un taux commun à 13,99% prévu par le projet cantonal. De plus, la RFFA est assortie de mesures sociales qui ont convaincu au niveau fédéral. L'AVS recevra 2 milliards de francs par année, ce qui profitera à l'ensemble des citoyens tout en donnant un bol d'air à cette assurance sociale, dans les chiffres rouges. A Genève aussi, des mesures d'accompagnement sociales ont été prévues: 20 millions de francs par année pour améliorer la conciliation des vies professionnelle et privée et le contreprojet à l'initiative 170. Cette initiative, qui vise à plafonner les primes maladie à 10% du revenu du ménage, coûterait 450 millions de francs par année, en plus des 335 millions que l'Etat paie déjà pour les subsides à l'assurance maladie. Le contreprojet coûtera 186 millions; il permet de mieux cibler les personnes qui en ont réellement besoin, comme les familles monoparentales ou celles avec de jeunes adultes à charge, et triple le subside adulte maximum, qui passera de 90 à trois 300 francs par mois. La RFFA permettra de dynamiser l'économie, de rétablir l'équité fiscale et d'introduire des mesures sociales qui profiteront à toutes et à tous. Pour toutes ces raisons, il faut soutenir RFFA, tant sur le plan fédéral que cantonal.

Faire rayonner la musique classique et Genève

L'assemblée générale de la Société des Hôteliers de Genève (SHG) s'est déroulée le 30 avril dernier. A cette occasion, Bruno Mégévand, président du Conseil de la Fondation pour la Cité de la Musique de Genève (FCMG), a donné une conférence sur ce projet de pôle musical dans le quartier des Nations.

LAUREN HOSTETTLER

C'est un interlocuteur passionnant et passionné qui a présenté le projet de la Cité de la Musique dont il est à l'origine. «L'idée m'est venue après être allé en 2013 à un concert au KKL de Lucerne, qui compte notamment une salle de concert, un musée, des restaurants et un centre de congrès. Je me suis dit: pourquoi n'avons-nous pas un endroit semblable à Genève?», explique Bruno Médevand, président de la Fondation pour la Cité de la Musique de Genève (FCMG), créée en 2014. «La Cité de la Musique fera rayonner la ville. Ce projet magnifique n'est pas un caprice de nantis, le bâtiment sera ouvert à tous afin que la musique classique puisse toucher le plus grand nombre. Ce sera un lieu de vie.»

VUE SUR LE MONT-BLANC ET LE LAC

La Cité de la Musique a pour but de réunir l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR) et la Haute Ecole de Musique (HEM) dans des locaux adéquats à la pratique de la musique. Le projet com-



LE PROJET DE LA CITÉ DE LA MUSIQUE, à Genève, est soutenu par le monde politique local.

prend une salle philharmonique de mille sept cent cinquante places, une salle de taille intermédiaire consacrée aux récitals pouvant accueillir quatre cent cinquante auditeurs et une salle dédiée à la musique expérimentale, avec quelques deux cents places assises. Le bâtiment comptera également des salles de cours pour les cinq cent cinquante élèves de la

HEM, des restaurants, une bibliothèque-médiathèque et des galeries ouverts au public et hors périodes de concerts. «Il sera possible de boire un verre en ayant la vue sur le Mont-Blanc et le lac», détaille Bruno Médevand. Le parc d'un hectare sera également public, ce qui n'est pas le cas actuellement.

[LIRE LA SUITE EN PAGE 8](#)

RÉSUMÉ DU POINT FORT

La fondation Foyer Handicap prône une approche encore plus inclusive

FLAVIA GIOVANNELLI

En faisant participer tous les membres qui le souhaitent à la campagne de promotion lancée pour ses 50 ans, la fondation Foyer Handicap a montré l'exemple. Les personnes en situation de handicap veulent que le regard que la société porte sur elles change plus vite. Elles souhaitent participer activement au monde du travail, à celui des loisirs, et ne plus être réduits à leur problématique essentiellement physique. Il faut donc accompagner ce besoin,

qui passe par l'aménagement d'infrastructures, mais aussi de postes de travail. On le voit en visitant les entités de la fondation, qui sont très diverses. Qu'elles soient attelées à des tâches administratives, de communication, d'horticulture, de restauration ou de conditionnement, ces personnes expriment leur satisfaction et leur fierté de pouvoir apporter leur pierre à l'édifice, à leur mesure. Avec l'aide de maîtres socioprofessionnels, la plupart d'entre elles se montrent plus en confiance et les activités au contact direct avec une clientèle

externe «ordinaire» sont désormais plus nombreuses.

C'est donc un constat globalement positif qui marque cette année de jubilé de la fondation Foyer Handicap. On pourrait parler de mission accomplie, sauf que ni sa direction ni ses membres n'entendent se reposer sur leurs lauriers: il faut aller plus loin. Tout au long de l'année, une multitude d'événements est prévue pour aborder les thèmes qui leur sont chers et se poser de nouvelles questions.

[LIRE EN PAGE 3](#)

Japon

Naruhito succède à son père Akihito au trône du Chrysanthème. Un événement, célébré dans la sobriété, qui a des répercussions dans la vie quotidienne des Japonais. [PAGE 2](#)



Réforme fiscale

La gauche et les milieux associatifs soutiennent la réforme fiscale des entreprises, la jugeant indispensable pour maintenir les emplois et la prospérité dans le canton. [PAGE 9](#)



Usines-relais

Trois usines-relais ont été construites en Ajoie, pour soutenir les entreprises qui souhaitent s'y établir ou y rester. Pari gagné pour Marcel Hubleur, leur initiateur. [PAGE 10](#)

